



La relève est assurée ...

BULLETIN MUNICIPAL

AOUT 2011
N°249

LE MOT DU MAIRE

C'est la rentrée !

Un Maire de mes amis, me racontait l'autre jour, avec un peu de déception, l'avancement laborieux du Plan Local d'Urbanisme de sa commune :

« Tout le monde exige que je limite sévèrement la croissance démographique du village et en même temps, me demande de classer son terrain constructible, je n'y comprends plus rien ».

Sans hésiter, je lui ai suggéré de ne pas s'inquiéter : « à Sainte-Anastasie, nous n'avons pas ce problème, car ici c'est exactement l'inverse et tout va bien. Autrement dit, c'est d'abord le terrain, puis la démographie et si nécessaire, l'intérêt général qui n'est, le plus naturellement du monde, que la résultante des deux précédents ». Mais pour être honnête admettons que « tout le monde » reste très excessif.

Pour être sérieux, reconnaissons que chacun a le droit de s'exprimer, d'approuver, de proposer et de critiquer à son aise.

Quant à la commune, elle doit comprendre et admettre ces quelques incohérences qui, quelles qu'elles soient portent un sens ne devant être, ni ignoré ni encore moins méprisé.

Ce ne sera qu'après ce chemin passionnant qu'il sera possible de formuler des choix équilibrés, responsables et transparents exprimant le mieux possible un intérêt général qui ne traduira pas une confusion et une mosaïque de multiples intérêts particuliers.

Suite au verso ...

LE MOT DU MAIRE (suite)

Pour l'heure, quels sont les impératifs qu'il nous faut, d'une manière ou d'une autre, concilier ?

- . contenir une forte pression démographique propre à notre région dans un cadre compatible avec notre environnement, notre économie et davantage encore avec l'avenir de notre village durant les dix à quinze années à venir.
- . préserver de l'urbanisme des espaces naturels ou agricoles dans une perspective totalement incertaine de nos besoins futurs.
- . économiser l'espace en ne densifiant que très modérément certains zonages déjà constructibles, ceci sur une durée d'au moins une décennie.
- . diversifier l'offre de logements locatifs pour toutes les classes d'âges et plus particulièrement pour les plus âgés et les jeunes actifs (parcours résidentiel).
- . tenir compte des risques naturels identifiés par des documents officiels (inondation, incendie)
- . concilier ces impératifs avec d'autres moins immédiats ou identifiables, tels que les équilibres socio-économiques de la commune en prenant notamment en compte les ressources d'un développement prudent escompté et les investissements conséquents restant à la charge de la collectivité (station d'épuration, école, voirie...)
- . enfin préserver un cadre de vie auquel nous sommes attachés, plus en termes d'ensemble que d'approches trop personnelles. En effet, tout peut être à la fois considéré comme positif ou négatif, alors que l'un dépend naturellement de l'autre (le logement et l'environnement, la démographie et l'ouverture d'une pharmacie...)

Pour conclure, je voudrais simplement rappeler que l'argent- qui rentre sur la commune (et je ne parle pas ici d'impôts ni de subventions, mais d'économie réelle, autrement dit la vôtre) se répartit globalement comme suit :

- . environ 1/3 des pensions des retraités qui ne sont donc pas des inactifs économiques
- . environ 1/3 des salaires des fonctionnaires civils et militaires
- . le 3ème tiers se répartit entre les activités commerciales, l'agriculture, les professions libérales, l'artisanat, le tourisme, les services de proximité et les indemnités diverses...

Les choix que nous ferons ne devront donc pas inconsidérément fragiliser ces équilibres socio-économiques et environnementaux.

Sachons encore que nous ne sommes pas seuls au monde et que nos engagements inter communaux nous dictent de respecter des valeurs et des critères communs que nous portons notamment avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la Provence Verte, les Intercommunalités de demain et le Conseil Général du Var.

Jean-Pierre MORIN



FORUM DES ASSOCIATIONS DE SAINTE ANASTASIE SAMEDI 3 SEPTEMBRE - de 14h à 18h - SALLE POLYVALENTE

Vous souhaitez, pour vos enfants ou pour vous-mêmes, pratiquer une activité sportive, ludique, voire artistique et ce dans un cadre convivial, sachez que les associations du village peuvent sans aucun doute répondre à vos attentes.

Afin de découvrir tout le panel offert par les associations, venez les rencontrer lors de leur Forum qui se tiendra samedi 3 septembre à la salle polyvalente.

Tous les présidents des associations locales seront heureux de l'intérêt que vous montrerez en venant les rencontrer.

CHRONIQUE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28/07/2011

OBJET : Projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Var

Monsieur le Maire demande au conseil Municipal de se prononcer sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Var.

CONSIDERANT que le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Var transmis par Monsieur le Préfet prévoit le regroupement des communes en six grandes intercommunalités,

CONSIDERANT que les textes en la matière méritent d'être précisés afin de lever les nombreuses inquiétudes actuellement sans réponse, notamment en matière de représentativité et donc de gouvernance des futures entités.

En effet, le périmètre proposé intégrerait 5 Communautés de Communes et 44 Communes et les règles qui régissent désormais l'organisation des EPCI prévoit un nombre de sièges par Commune et très encadré, avec aucune possibilité pour les petites communes d'être représentées au Bureau, pourtant organe exécutif de la future entité.

De ce qui précède, la Commune de Sainte Anastasie prend acte de la nécessité de contribuer à créer une entité plus importante respectant la volonté des communes du Nord du périmètre pressenti, et propose de limiter le périmètre du Schéma Départemental de coopération intercommunale, en ce qui concerne la Provence Verte, aux Communautés de Communes Sainte Baume Mont Aurélien, Comté de Provence et Val d'Issole.

Dans ce contexte le Conseil Municipal rappelle le rôle important joué par le Conseil Général dans le prolongement des politiques conduites par les Communes, et qu'il conviendra de préserver cette dualité tant par l'existence des Départements que dans le respect de ses compétences.

Le Conseil Municipal de Sainte Anastasie, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** que la Commune de Sainte Anastasie, compte tenu des arguments qui précèdent, n'est pas en l'état d'émettre un avis favorable sur le périmètre proposé par Monsieur le Préfet du Var, et qu'elle substitue à la proposition le regroupement des 3 Communautés de Communes susmentionnées, celle d'un périmètre plus pragmatique, plus prudent et plus convergent, de demander à Monsieur le Préfet du Var, de permettre dans le respect de la loi, aux collectivités concernées de conduire une concertation permettant l'obtention d'un consensus, ceci après exploitation de simulations financières et fiscales précises.

TRAVAUX DU MOIS

- Préparation de la rentrée scolaire dans les écoles et leurs abords

- Préparation et tenue des festivités (St Just, Libération de Ste Anastasie)

- Arrosage et entretien des plantations et espaces verts

- Travaux des espaces culturels

- Eclairage public (chemin des Vaux)

- Travaux nouvelle classe de maternelle



Espace sportif de proximité (City)



La police municipale et la réserve communale de sécurité civile sur le qui-vive.



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Rappel : un cahier d'observations est à la disposition du Public en Mairie.

Ces remarques et observations seront uniquement examinées en commission avant d'être finalement présentées au Conseil Municipal (avant l'enquête publique).



Concertation du Scot du Pays de la Provence Verte

Les éléments du Scot sont consultables au siège du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte aux heures habituelles d'ouverture au public et sur le site internet :

www.paysprovence.fr
rubrique ressources/scot

Le registre pour la concertation du Scot de la Provence Verte est disponible en mairie de Ste Anastasie sur Issole (à l'accueil).

INCENDIES

Même à l'approche de l'automne les risques d'incendie de forêts ne sont pas exclus et la prudence s'impose.

Aussi les incinérations de végétaux ou autres sont formellement interdits jusqu'au 30 septembre inclus.



VENDANGES 2011

Comme chaque année, le Pôle Emploi de Brignoles et les viticulteurs recrutent pour constituer des équipes de vendangeurs.

Pour postuler, vous devez remplir une fiche de candidature « VENDANGES 2011 » disponible à l'accueil de la mairie avant le 31 août 2011

PUBLICITE GRATUITE

Vivement conseillé pour éviter les problèmes de voisinages !



MON TOUT-A-L'EGOUT EST BOUCHÉ (guide du bricoleur)

Intervention sur le service d'assainissement collectif.

Fréquemment des usagers alertent la mairie pour constater l'obstruction de leur tout-à-l'égout.

Pour éviter des facturations de travaux par la SEERC l'usager doit s'assurer préalablement que le défaut d'écoulement se situe bien sur sa propriété ou en amont de la boîte siphon.

Si cela n'était pas le cas, l'usager doit procéder par ses propres moyens ou confier à une entreprise les travaux de remise en état.

Néanmoins il peut être utile d'informer la mairie, qui le cas échéant dans des cas particuliers (personnes très âgées ...), pourra demander à la société fermière d'intervenir plus rapidement.

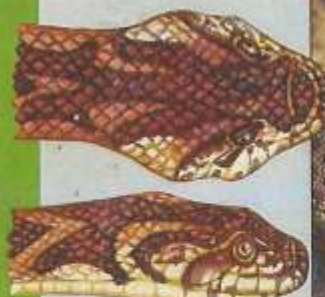
INFORMATION ERDF :
ERDF informe que depuis le 1er juillet le numéro de téléphone de dépannage est le suivant :

09 726 750 83

L'ancien numéro reste valable pendant un an.

Les serpents de la Provence Verte

COULEUVRE VIPÉRINE



On la confond souvent avec la vipère. Son corps est massif, sa queue est fine et longue. Sa tête est courte et triangulaire. Mais sa pupille est ronde, comme celle des couleuvres. Elle est jeune ou gille avec des taches brunes. Elle mesure de 50 à 70 cm. Elle vit le jour et surtout dans l'eau, elle aime se chauffer au soleil. Elle vit surtout au bord des rivières et des ruisseaux, mais aussi au bord des étangs et des mares. Elle ronge très bien, ne mord pas, rejette un liquide malodorant, mange poissons et grenouilles. Elle hiberne de novembre à mars.

INOFFENSIVE



C.C.A.S

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Une nouvelle agence de service

« AGE D'OR SERVICES - La Valette du Var – Vallée du Gapeau » domiciliée à Solliès-Pont vient de recevoir l'agrément des autorités compétentes départementales et est certifiée NF.

Des informations sur ce service sont disponibles en mairie.



La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Var offre aux futures mamans un suivi et un accompagnement à l'aide d'ateliers collectifs « BIENTOT MAMAN ». Ce service en partenariat avec la CAF et la PMI du Conseil Général permettent aux femmes enceintes de rencontrer les professionnels de la santé et d'obtenir des informations administratives, médicales,

Pour tout renseignement rendez-vous sur le site www.ameli.fr ou au 3646

C.L.S.H



Le C.L.S.H a connu un très grand succès lors de ces vacances d'été. 95 enfants au point le plus haut plus de soixante au point le plus bas se sont épanouis dans les diverses activités proposées par les animateurs et les animatrices de l'ODEL/VAR.



RENTREE SCOLAIRE 2011/2012

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Avant toute inscription aux écoles communales il est indispensable de passer en Mairie afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire.

Ce document vous sera délivré dans un délai de 48 H sur présentation :

- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- du livret de famille
- de la carte d'identité des parents ;
- du certificat de radiation de l'ancienne école (si déjà scolarisé) ;
- ainsi que l'imprimé qui est à retirer sur place.



ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

La rentrée des enfants aura lieu le LUNDI 5 SEPTEMBRE à 8h30

ECOLE PRIMAIRE – Nouvelles inscriptions

Le Directeur prendra les nouvelles inscriptions le JEUDI 1er SEPTEMBRE de 9H à 12H

Veuillez être munis :

- du certificat de radiation (de l'établissement scolaire précédent) ;
- du certificat d'inscription délivré par la mairie ;
- du carnet de vaccination ;
- du livret scolaire ;
- ainsi que du livret de famille



TRANSPORTS SCOLAIRES - - Délivrance des cartes

Les cartes de transports scolaires seront délivrées en mairie à compter du 24 AOUT 2011.

Prix 100 € (tarif forfaitaire pour l'année scolaire). Se munir de deux photos d'identité.

GARDERIE SCOLAIRE - - Inscriptions année 2011/2012

La garderie scolaire fonctionne dans les conditions suivantes :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

- Matin : de 7H30 à 8H30
- Soir : de 16H30 à 18H précises

Si aucune inscription préalable n'est nécessaire le matin, il est toutefois demandé aux parents d'inscrire leur enfant auprès de la responsable de la garderie le matin avant 8H30 pour la garderie du soir.

TARIF : Pour toute prise en charge effectuée par le personnel de surveillance, les frais de participation dus par les parents sont de 1 € par jour (matin et soir), les tickets sont en vente à la mairie aux heures d'ouverture.

- Tout enfant que l'on ne vient pas chercher dès la sortie de l'école « est pris en charge ».
- Tous les paiements sont effectués d'avance, soit le matin pour la journée.

A défaut de cette procédure les enfants ne seront pas accueillis.



RESTAURANT SCOLAIRE

Les inscriptions au restaurant scolaire de la commune seront prises en mairie à compter du MERCREDI 24 AOUT 2011. Prix du repas 3 €.

Se munir des justificatifs de domicile moins de 3 mois et de travail.

Nota : Pour le jour de la rentrée, inscrire impérativement les enfants avant le jeudi 1er septembre (au plus tard à 9H).

FETE DE LA ST JUST



Cette année le programme des festivités de la St Just a fait l'objet d'une préparation sensiblement différente de celle des années précédentes

Le comité des fêtes et la commune ont travaillé ensemble afin d'avancer progressivement vers une fête centrée davantage sur le village ancien dès lors que les installations le permettaient.

Enfin l'objectif global était de redonner à cette fête patronale son caractère traditionnel souvent réclamé par les habitants du village comme de nos vacanciers.

En 2011 une première étape a donc été franchie avec succès grâce à la compréhension et à l'engagement de Jean Jacques GUIGNIER Président du comité des fêtes et son équipe de bénévoles. Ce succès nous le devons également à l'implication concrète des élus du Conseil Municipal qui ont pris en main l'organisation de toutes les activités transférées place des Ferrages (Mairie).

Cette nouvelle version de nos festivités plus minimaliste a concouru à un succès d'affluence. Notons cette année que de nombreux forains avaient préféré faire le choix d'importantes festivités urbaines telles qu'à St MAXIMIN au détriment de communes plus petites.

A l'avenir, nous tiendrons sans doute compte de cela, quitte à détacher les activités foraines des autres festivités.

Enfin merci et bravo a tous.



LA VIE AU VILLAGE



AGENCE POSTALE COMMUNALE

LA POSTE . Dès septembre, le plafond des retraits de dépannage d'espèces ou de demandes de versement est porté à 350€ par titulaire et par compte sur 7 jours glissants.

Pour les retraits avec chéquier ou sur livret la carte d'identité doit être présentée au guichet, pour les retraits au guichet avec la carte bleue de la Banque Postale ce justificatif n'est pas nécessaire.

Modification des horaires d'ouverture du guichet :
le Mercredi de 14h à 16h30 -
le Samedi de 9h à 11h30



COMMEMORATION DE LA LIBERATION DE STE ANASTASIE LE 17 AOÛT 1944

C'est sous un soleil radieux et en présence d'autorités franco-américaines que la cérémonie s'est déroulée ce 17 août en souvenir de ces jeunes américains venus se battre sur le sol français pour défendre la liberté.



Du nouveau à Sainte-Anastasie !

Nous avons le plaisir de vous annoncer que Sainte-Anastasie possède maintenant son « Espace Santé » au grand complet ;

Trois médecins généralistes, une infirmière, ses deux kinésithérapeutes et une piscine de rééducation, ainsi qu'une pédicure-podologue, sage-femme, ostéopathe, diététicienne, et enfin une orthophoniste !

L'ensemble du corps médical et paramédical se tient à votre disposition pour tous vos besoins.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et ses collaborateurs pour le soutien qui nous a été apporté pour la réalisation de ce projet.

M. GIBELY JEAN-LOUIS et ses confrères



INAUGURATION LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE A 11H

JOURNEE DE L'ISOLE 2011

Rendez-vous le 17 septembre 2011 à 10h00 au pré de la Font

Il y a quelques jours ma fille Eline, 5 ans, me disait à propos de la journée de l'Issole de 2009 : « Tu te rappelles Papa, nous avons trouvé des skis dans l'Issole ».

En 2010, avec les nombreux volontaires participant à cette journée de l'Issole, nous avons ramassé sur les berges de l'Issole des bidons de chlore !!!! Acte intentionnel (braconnage ?) ou négligence en tout cas il faut savoir que le chlore, entre autre, détruit les branchies des poissons et ainsi les asphyxie.

Cette journée de l'Issole est une journée d'action où l'on vient ramasser les déchets présents dans et au bord de l'Issole ; des sacs poubelles et des gants vous seront remis. Cette journée de l'Issole est aussi une journée de sensibilisation où chacun, petits et grands, comprend l'importance de préserver notre environnement.

En fin de matinée, un apéritif composé de produits locaux et bio sera offert.

Merci de venir nombreux.

Mathieu Bonnefoy, conseiller municipal



Photographie prise le jeudi 16 juillet 2010 au bord de l'Issole
(une demoiselle, le caloptéryx vierge, *Calopteryx virgo*)

COMITE DES FETES

Foire à la brocante, marché aux puces, marché bio
et paysan
Dimanche 18 septembre de 7h à 19h
Place de la gare

TASIE GYM

La reprise des cours s'effectuera le
lundi 5 septembre à 9h30.

La présidente
Evelyne BAUDU

LA VIE ASSOCIATIVE

Club Danse Tasie



Il faut déjà penser à la rentrée qui débutera à Ste Anastasie
le mercredi 7 septembre 2011 à la salle polyvalente
19h cours Danse de salon débutants
20h30 cours de Salsa débutants

Pour les nouveaux adhérents, renseignements et inscriptions :
Yolande au 04 94 72 29 81
Pour toutes informations, le club sera présent au forum des
associations le 3 septembre prochain.

CLUB DES CIGALES



Voilà c'est fini, les vacances se terminent et la vie normale reprend son cours.

La rentrée des activités du Club sera début septembre.

- Travaux d'aiguilles le mercredi de 14h30 à 17h

- Jeux de société le jeudi de 14h à 17h et même au-delà car il arrive que les parties engagées soient interminables !

Les cours d'anglais reprendront le mardi 20 septembre à 17h30 ; l'atelier de peinture ré-ouvrira le 7 octobre à 14h
Les autres ateliers informatique et italien reprendront dans l'ancienne mairie, rue Notre-Dame

Toutes les informations concernant les activités du Club seront fournies lors du Forum, le 3 septembre 2011, de 14h à 18h à la
salle polyvalente et lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 8 octobre 2011 dans la même salle.

L'assemblée générale est l'occasion de se retrouver et d'accueillir de nouveaux arrivants aussi afin que cette réunion soit un
moment de convivialité, le bureau et le conseil d'administration ont décidé de la faire suivre d'un buffet froid. Des
informations complémentaires seront transmises par courrier individuel.

SORTIES PROGRAMMEES

- Du 14 au 16 septembre : visite des « CinqTerre » en Italie

- « Les Flammes de 1789 » : le vendredi 21 octobre à 20h30 au Zénith de Toulon – prix par personne 45€ transport compris.

- Visite d'un bateau militaire dans l'Arsenal courant octobre ou novembre.

Tous renseignements et inscriptions au 04 94 72 21 98

La Présidente RM BRETON

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Le Président du Secours Populaire trouve inadmissible le
pillage journalier du container devant la porte du local. Aussi,
il prévient qu'une caméra sera installée pour connaître les
responsables. Ce terrain est privé. Il s'agit donc d'une
violation de domicile. A bon entendeur. Salut.



ROLLER ZEN

C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est achevée la
2ème saison de Rollerzen : au mois de juin, l'équipe des
juniors a fait sa première rando à Hyères sur la piste cyclable
reliant l'aéroport de Hyères aux Salins, sous une chaleur
accablante. Après un bain rafraîchissant dans notre
Méditerranée les jeunes se sont attablés sur le port où une glace
bien méritée leur a été offerte.

Pour tous renseignements pour la saison prochaine, rendez-
vous au forum des associations le Samedi 3 septembre de
14h à 18h à la salle polyvalente.



FOOTBALL CLUB

Pour ceux qui ne pourraient pas venir au forum
rendez-vous le mercredi 7 septembre à 14h30 sur le
stade de Sainte Anastasie pour prise de contact avec
les entraîneurs et le bureau. Ce jour là, tous les
renseignements sur le fonctionnement de notre club
vous seront fournis.

Nous recrutons les enfants à partir de 4ans révolus.
Le Président Olivier HOFFMANN 06.13.57.62.18

TENNIS CLUB DE SAINTE ANASTASIE

Lors du forum des clubs le 3 septembre de 14 à 18h le moniteur Gérard NAGEL se tiendra à la disposition de toute personne qui voudra essayer quelques balles avec lui et auxquelles il pourra donner des conseils et si nécessaire les premières notions de tennis.

Par ailleurs toute personne nouvelle s'inscrivant au club bénéficiera dans les semaines qui suivent de 2h de cours gratuits avec le moniteur.

Les cours collectifs débuteront le lundi 19 septembre 2011.

Le dimanche 18 septembre à partir de 9h30 le club organisera un tournoi de doubles mixtes à la mêlée ouvert aux adhérents et à tous publics.



CHORALE "CHANT ET AMITIE"

Notre chorale reprend ses activités après l'interruption estivale !

Nos répétitions auront lieu tous les lundis, à 17h30 à la salle polyvalente de Ste Anastasie, à partir du 12 septembre. Ce jour là, plus particulièrement, nous aurons tous une pensée pour notre ami, Gérard Vaninsberghe, ténor dans notre groupe, qui nous a quitté en juillet.

Toutes les personnes intéressées par la pratique du chant choral, dans une ambiance à la fois studieuse et décontractée, seront les bienvenues dès ce jour de rentrée!

Après le moment chaleureux des retrouvailles, nous nous mettrons au travail, sous la conduite de notre chef, Pierre Laurent, qui nous a sans doute concocté un programme éclectique et réjouissant!

Nous vous informons d'autre part que des membres de la chorale tiendront un stand lors du forum des associations le samedi 3 septembre à partir de 14h au gymnase. N'hésitez pas à les solliciter.

A bientôt, et vive le chant !

Le président
Michel Béranger



LES BOUCLES DE L'ISSOLE

Les Boucles de l'Issole ont une nouvelle fois remporté un vif succès, plus de 350 participants, coureurs, randonneurs, enfants. Chacun à son rythme et à sa façon a apprécié cette épreuve sportive et les commentaires sont élogieux "très belle course dans ce joli village" "course surprenante" ... "ravitaillement très bien" ... "grand coup de chapeau à tous les bénévoles et bravo à Patricia pour son organisation et son dévouement".



LE CARNET DE SAINTE ANASTASIE

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de Mathis MARGAILLAN né le 28 juin 2011, de Nolann NEMERY né le 4 août 2011 ainsi que la naissance de Nathanaëlle CLEMENT née le 22 août dernier. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Nous avons le plaisir de vous annoncer les mariages :

- de Mademoiselle DUCHEMIN Aurélie et de Monsieur CORREIA Jean-Philippe célébré le 8 juillet 2011
- de Mademoiselle FERRARA Vanessa et de Monsieur LATOUR Bruno célébré le 16 juillet 2011
- de Mademoiselle SANNIER Véronique et de Monsieur LANGASQUE Fabrice célébré le 13 août 2011
- de Mademoiselle BACHELARD Marion et de Monsieur RANTY David célébré le 20 août 2011

Toutes nos félicitations aux nouveaux époux.



Décès :

C'est avec regret que nous vous annonçons le décès de Monsieur Paul VENTRE survenu le 6 juillet 2011, le décès de Monsieur Gérard VANINSBERGHE survenu le 11 juillet 2011 et le décès de Madame NIARD Denise survenu le 22 juillet 2011. Nous présentons à leurs familles toutes nos condoléances.

L'association des Engagés et Anciens Combattants de Ste Anastasie s/Issole a le regret de vous faire part du décès de notre ami Monsieur LAMOUR Lucien, Vice-Président de notre association, survenu le 01 août 2011.

Remerciements :

Mes enfants se joignent à moi pour remercier tous ceux qui nous ont apporté leur soutien par leur présence aux obsèques ou par leur courrier lors du décès de mon mari Gérard VANINSBERGHE. Je remercie aussi la chorale pour ses chants et l'amitié qu'elle m'a témoigné.

Danielle Vaninsberghe

Les poètes de Sainte-Anastasie

Légère brise estivale

En cet après-midi chaud et ensoleillé
Je contemple la nature verdoyante
De l'été, balancée par un vent très léger :
Verdure calme, à peine frémissante
Qui jouit visiblement d'un bonheur parfait.

Et je l'envie car nous, humains affairés,
Oublions trop souvent qu'il faut savoir
accorder
A notre âme un temps précieux, un temps
d'arrêt
Pour mieux la connaître, la chanter et la
bercer

Tout comme le fait à la verdure la brise de
l'été.

Jeannette Carrière
Après-midi du 25 juillet 2011.

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 3 septembre :

FORUM des Associations
de 14h à 18h
Salle polyvalente

Vendredi 9 septembre :

Assemblée générale des
Randonneurs
18h Salle polyvalente

Samedi 17 septembre :

Journée de l'Issole à 10h
Pré de la Font

Dimanche 18 septembre :

Foire à la brocante et aux puces
Place de la gare de 7h à 19h

Samedi 8 octobre :

Assemblée générale du Club
des Cigales

Petites annonces :

Vends tente pliable 3 x 3 m 4 pieds. Tubes de section
25 x 25 et toile polyester de 180 g/m².
Neuve 69.99 € vendue 50 €
Tel 04 94 04 00 89

A louer garage Ste Anastasie 70 euros / mois Rue
Raynouard
Tel : 06.10.14.00.93

Assistante agréée cherche bébé à garder à partir du
mois de septembre - 2 places disponibles
06.98.68.65.15

Stéphanie vous informe de l'ouverture de sa nouvelle
activité de pizzas à emporter
à Ste Anastasie Rue Notre Dame
« Le garage de mes mets »

Réservation au 04 94 78 30 80 à partir de 17h.
Fermé le mercredi